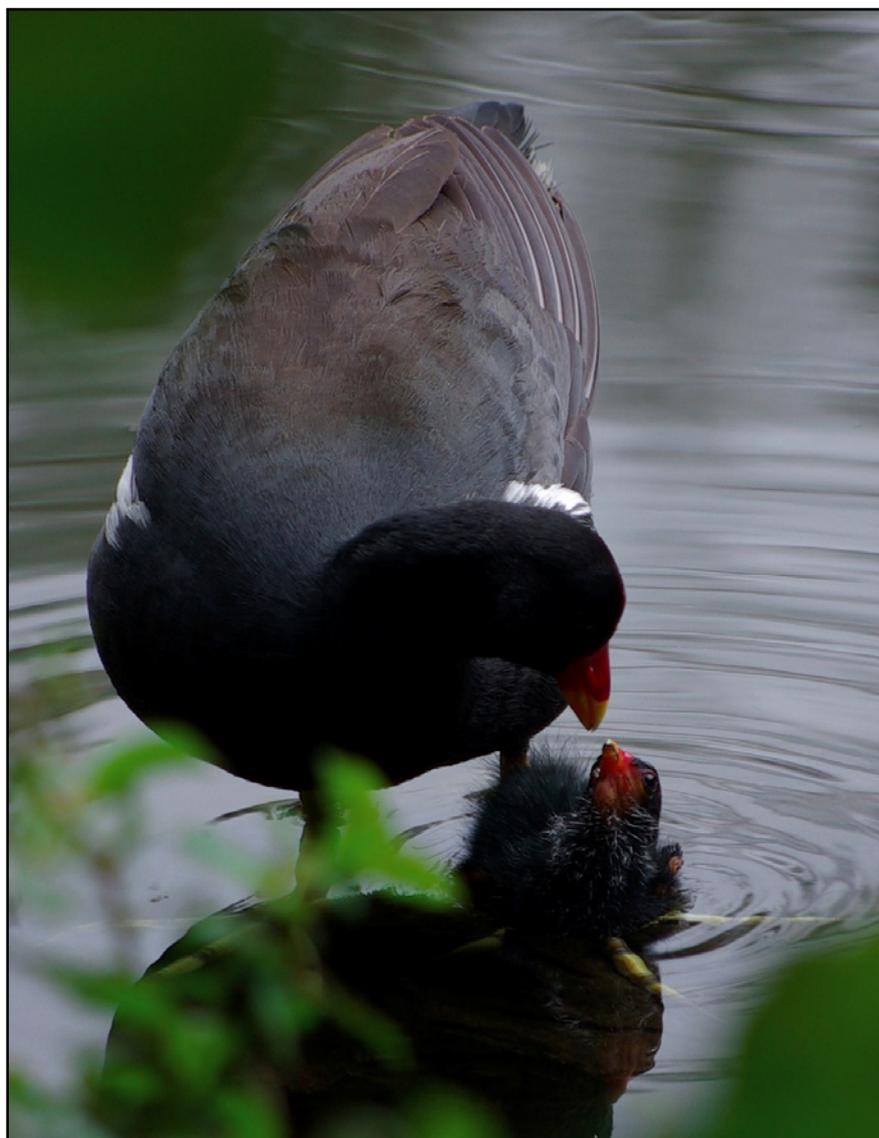


La prise de notes sur le terrain
en vue de la réalisation d'un Atlas de répartition
des oiseaux nicheurs de La Réunion

Késhava Abhaya & Jean-Michel Probst



Crédit photo : A. Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 103-104.

La prise de notes sur le terrain en vue de la réalisation d'un Atlas de répartition des oiseaux nicheurs de La Réunion

Késhava Abhaya & Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Prendre des notes de terrain est une étape indispensable qui permet à la fois une meilleure connaissance des oiseaux qui nous entourent et d'autre part à réaliser des documents de synthèse permettant de protéger les espèces les plus menacées. En nous basant sur les Atlas de répartition régionaux de la métropole, nous avons déjà réalisé 2 cartes de répartition d'espèces nicheuses : l'Échenilleur (1991) et le Bulbul orphée (1991). Huit autres cartes, concernant des espèces migratrices, ont également été achevées (à paraître). La méthode de collecte des données est relativement simple. À chacune de vos "sorties ornitho", apportez avec vos jumelles une montre, un carnet et un crayon. Ces petits ustensiles permettront de relever quelques informations de base à tout relevé de terrain. Attention, les cinq points décrits ci-dessous sont capitaux car ils permettront de "rentrer" dans la base de données informatiques. Vous pouvez également noter la météo, l'altitude, le comportement de l'oiseau, son type de nourriture, et bien sûr toute autre information que vous jugerez intéressante.

- 1) Indiquer la date
- 2) Indiquer le lieu de l'observation
- 3) Noter le nom de l'espèce observée
- 4) Le nombre d'individu (si possible le sexe ou l'âge de l'oiseau)
- 5) Le statut de nicheur (indices de nidification 1, 2 ou 3)

Indices de nidification

*Nidification possible : (1) oiseau observé en période de reproduction dans un biotope favorable ; mâle chantant observé une fois en période de nidification.

*Nidification probable : (2) couple formé en période de nidification ; mâle chantant plusieurs fois au même endroit ; territoire occupé avec des manifestations vocales à plusieurs jours d'intervalle ; parades nuptiales ; visites d'emplacement de nid ; alarmes suggérant des jeunes au nid ; plaques incubatrices sur oiseau tenu en main.

*Nidification certaine : (3) nid en construction ; attitude de diversion ; nid vide ; coquille d'œuf ; juvéniles non volants ; adultes couvant ou fréquentant un nid inaccessible ; transport d'aliments ou sacs fécaux ; nid(s) avec œuf(s), nid(s) avec jeune(s).

Choix de précision de la maille de l'Atlas

Il s'agit ensuite de localiser votre observation sur une carte. En métropole, l'unité choisie est la feuille cartographique de l'I.G.N. au 1/50.000, soit 1100 rectangles de 20 x 27 kilomètres. Certains atlas régionaux ont conservé cette grille, d'autres ont découpé ces rectangles en huit parties. Pour notre île, ne possédant qu'une quarantaine d'espèces nicheuses, et vu notre expérience dans ce domaine, il nous semble possible de choisir une maille beaucoup plus fine. Nous avons donc choisi d'inclure nos observations dans le quadrillage de Gauss Laborde Réunion au 1 x 1 km. De ce fait, notre île a été divisée en 168 carrés principaux de 5 x 5 kilomètres ou 2.586 carrés de 1 x 1 kilomètre de côté (c.f. carte ci-après).